

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020
26 ET 27 NUVEMBRE DI U 2020
26 ET 27 NOVEMBRE 2020

2020/O2/45

**REPONSE DE MONSIEUR JEAN BIANCUCCI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME MURIEL FAGNI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

Merci Madame la Conseillère,

C'est un dossier d'importance à la fois en matière de stratégie de développement et d'aménagement mais aussi du point de vue financier, vous le savez.

Comme vous le savez la Programmation Pluriannuelle de l'Energie s'inscrit dans une perspective stratégique majeure.

La PPE, je dois le dire, fait partie des quelques, il n'y en a que quelques un, documents lourds co-élaborés par la Collectivité de Corse, via l'AUE et les services de l'Etat.

Inutile de vous dire que l'exécutif suit pas à pas le dossier et, avec l'attention soutenue qu'il mérite. Rappelez-vous, il y a peu, nous avons eu à débattre du dimensionnement de la centrale du Vaziu.

Avant d'en venir précisément au calendrier de la PPE, il me semble nécessaire de clarifier un point important d'actualité, comme vous l'avez souligné, il y a eu une annonce concernant le bio-carburant.

Pour ce qui nous concerne, à l'échelle de l'exécutif, nous avons appris cette information par la presse. Aussi, à ce stade, nous n'avons pas, au moment où je parle en tout cas, la confirmation de la réalité de cette proposition. Pour l'heure, ce qui est sûr, c'est que l'appel à projet concernant l'alimentation en gaz des centrales est en cours.

La Direction Générale Energie Climat avec qui nous travaillons la main dans la main sur ce dossier est aussi, je peux vous le dire, j'en ai eu la confirmation, sur cette position.

Si des modifications venaient à intervenir, nous vous en informerons bien entendu dans la minute qui suit. Il n'y a aucun problème.

Je voudrais ajouter et là on rentre dans la partie lourde de la PPE, c'est que le point 2 du protocole d'accord « pour la mise en œuvre optimisée de la PPE », je peux vous annoncer que la conclusion est imminente !

Il est uniquement question de jours. Nous allons formaliser donc sous peu.

Je rappelle qu'il s'agit du transfert à la Collectivité de Corse de six actions structurantes en matière d'énergie :

- La rénovation globale des Bâtiments ;
- La rénovation de l'Eclairage public ;
- La filière bois énergie ;
- La filière solaire thermique.

Croyez-moi, c'est une grande avancée pour la Collectivité de Corse et pour la Corse.

Pour conclure et faire un point calendaire, je peux d'ores et déjà vous annoncer que je demanderai à ce qu'un Conseil de l'Air et du Climat soit convoqué pour la mi-décembre. Un point global sera alors fait sur la politique énergétique de la Corse ainsi une présentation de la PPE révisée. Cela, signera donc officiellement la fin du travail technique et un passage imminent devant l'Assemblée de Corse.

J'espère avoir été suffisamment clair. Mais, à travers votre question, je réponds aussi à bon nombre d'interrogations et je dois même vous dire que je m'attendais à une question de ce type venant de la part de l'opposition.

Elle est venue de la majorité, c'est pareil. On est dans une enceinte où l'on débat, où l'on s'informe et on dit les choses de la manière dont elles sont et de la manière la plus claire qu'il soit.

Merci,